

Analyses et résultats

6 800 hectares de vigne

certifiés ou en conversion, soit 5% du vignoble aquitain en 2010, l'objectif de 6% fixé dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour 2012 devrait être pour l'Aquitaine atteint, et même dépassé. D'autant que depuis trois ans, les conversions s'accroissent.

En dix ans, le paysage viticole bio aquitain s'est profondément modifié. Révolue, l'image de la petite exploitation à la production confidentielle.

Aujourd'hui les viticulteurs bio aquitains, sont bio et aquitains. Ils en partagent les principales caractéristiques : plus jeunes comme les bio, sur des exploitations de plus en plus grandes, plus spécialisées, recourant massivement au salariat extérieur, comme les viticulteurs aquitains.

275 000 hectolitres commercialisés en 2010, quatre fois plus qu'en 2000, l'engouement est notable.

Alors, le bio, avenir ou devenir ?

C'est la question que se posent 620 viticulteurs conventionnels en 2010, tentés par la conversion. Avec 11 000 hectares de vignes et 350 000 hectolitres de commercialisation en 2010, ils pourraient modifier la donne. La demande suivra-t-elle l'offre ?

Une chose est sûre. Si le bio fait son chemin dans nos assiettes, à l'avenir, il va de plus en plus remplir nos verres.

Jacky BONOTAUX

Si le bio fait son chemin dans nos assiettes, il va de plus en plus remplir nos verres

6% de surfaces en bio d'ici 2012 : un objectif et non une fin en soi

Repris dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le plan « Agriculture biologique : horizon 2012 » vise à tripler les surfaces actuelles cultivées en « bio » pour les porter à 6% de la surface agricole française d'ici 2012. En Aquitaine, en 2010, ces surfaces représentent 43 000 hectares, soit 3,1% de la surface agricole utilisée (SAU) régionale.

Toutefois, ce résultat d'ensemble masque de fortes disparités, certaines filières étant plus en avance que d'autres sur cette montée en puissance. Pour la viticulture, les premiers résultats du recensement indiquent que ces objectifs seraient bientôt atteints. La surface en vigne « bio » (certifiée ou en conversion) recouvre 5% du vignoble. En part relative, Dordogne (10%) et Lot-et-Garonne (9%) devancent les Pyrénées-Atlantiques (5%) et la Gironde (4%). Les Landes ferment la marche (2%).

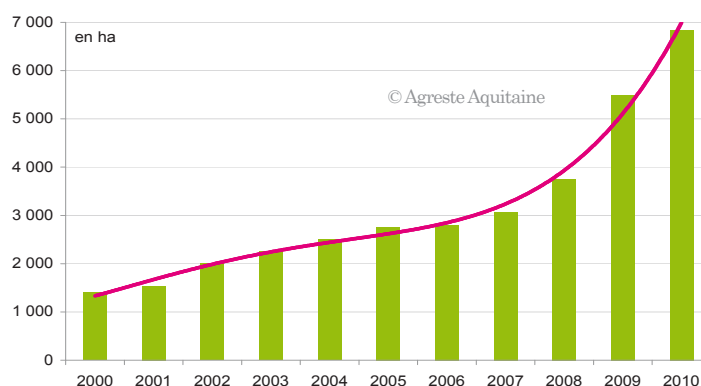
Depuis 2008, la production de vin bio dans notre région est en pleine expansion. Les viticulteurs aquitains sont de plus en plus nombreux à se convertir. Les mesures d'aide à la conversion et la meilleure valorisation des vins bio expliquent pour partie cet engouement. Une progression constante qui augure peut-être un tournant dans le monde viticole.

A partir des données du Recensement agricole 2010, Agreste Aquitaine dresse le portrait des actuels viticulteurs bio aquitains (certifiés et en conversion) mais également des éventuels futurs arrivants.

Parmi les 8 000 viticulteurs aquitains en mode conventionnel interrogés en 2010, 620 envisageaient de commencer une conversion dans les cinq ans à venir. Ces derniers, en 2010, entretenaient près de 11 000 hectares de vignes, plus que la surface actuelle en vigne « bio ».

Une accélération des conversions depuis 2008

Évolution des surfaces en vignes « bio » entre 2000 et 2010, en Aquitaine, en hectares



Sources : Agreste Aquitaine - Recensements agricoles 2000 et 2010 / Agence Bio
Champ : Exploitations certifiées et en conversion

Les « viticulteurs bio aquitains » d'aujourd'hui

En 2010, avec 6 850 hectares de vignes, certifiés ou en conversion, l'Aquitaine se positionne au troisième rang des régions viticoles « bio » françaises, (Languedoc-Roussillon 15 000 hectares et PACA 10 000 hectares). A l'image de la répartition du vignoble régional, la Gironde concentre les deux tiers des exploitations et les trois quarts des surfaces recensées.

Les viticulteurs bio d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier

Depuis dix ans, l'agriculture et la viticulture en particulier se sont profondément transformées. La filière « vin bio » d'Aquitaine se démarque quelque peu de ce mouvement. Pour la viticulture bio, la croissance est externe. Elle s'opère par l'accueil de nouveaux arrivants. Si les surfaces en vigne bio ont été multipliées par quatre en dix ans, ce n'est pas à mettre à l'actif des 126 viticulteurs présents en 2000. Mais plutôt par l'apport du foncier viticole des 426 viticulteurs conventionnels qui sont venus sur la période les rejoindre.

L'apport de ces nouveaux viticulteurs « bio » ne se limite pas au seul foncier viticole. En intégrant la filière « bio », ils ont également apporté dans leur dot leurs propres caractéristiques, en particulier celles liées à la structure de leur exploitation. En dix ans, l'image du viticulteur bio a donc considérablement évolué. On est loin de la petite

exploitation familiale disposant d'une production confidentielle et réservée à une clientèle locale.

Les « viticulteurs bio aquitains » sont avant tout des viticulteurs aquitains

L'Aquitaine se caractérise, en matière de viticulture, par des exploitations de grande taille. Les viticulteurs « bio » aquitains ne dérogent pas à la règle. Entre 2000 et 2010, la part des exploitations de plus de 35 hectares double. Rappelons qu'en France, la surface moyenne d'une exploitation viticole s'établit à 12 hectares.

Ce renforcement est à mettre à l'actif de conversion de très grandes exploitations, tirant la moyenne à la hausse. Au niveau régional, les « plus de 50 hectares », soit une exploitation sur

dix, monopolisent le quart des surfaces viticoles bio en 2010.

Les formes sociétaires, la moitié des exploitations, les deux tiers des surfaces

La taille des exploitations influe sur le statut. A l'image de leurs homologues en viticulture conventionnelle, les « bio » aquitains privilégient la forme sociétaire. En 2010, que ce soit au niveau des exploitations (51%) ou des surfaces en vigne (67%), l'entreprise ou la société devient le modèle dominant. Pour près des deux tiers d'entre elles, il s'agit de société civile, anonyme ou commerciale.

Le salariat extérieur, les deux tiers de la main-d'œuvre

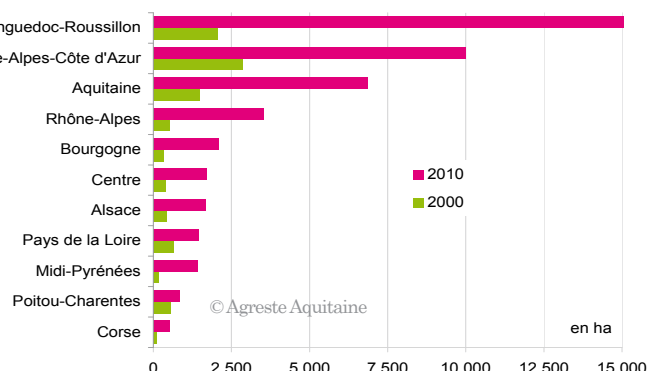
En 2010, la viticulture bio d'Aquitaine nécessitait près de deux mille équivalents temps plein. Comme chez les conventionnels, le recours au salariat extérieur, compte tenu de la taille des exploitations, devient une nécessité.

Taille des exploitations et statut impactent la structure de l'emploi de ces dernières. Chez les « individuelles », en moyenne 8 hectares, la main-d'œuvre familiale pèse pour les deux tiers de l'emploi total. Dans les formes sociétaires, 16 hectares en moyenne, elle ne contribue plus qu'au quart des besoins de l'exploitation.

Le recours aux entreprises de travaux agricoles est particulièrement prégnant en Gironde. Chez les « bio » comme chez les conventionnels, il pèse pour 5% de l'emploi total.

L'Aquitaine dans le trio de tête

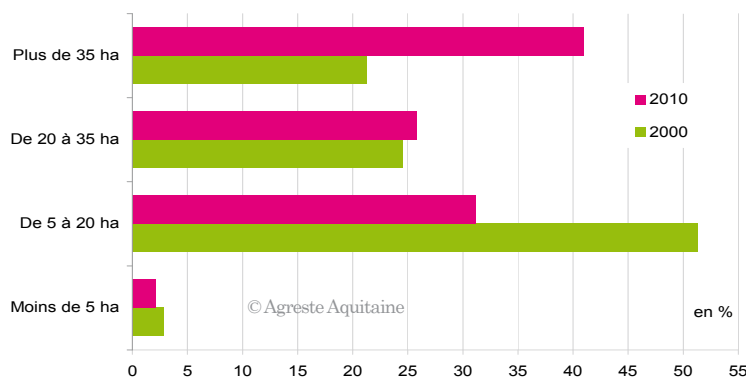
Evolution des surfaces en vignes "bio", pour les dix premières régions viticoles



Source : Agreste Aquitaine - Recensements agricoles 2000 et 2010
Champ : Surfaces certifiées et en conversion

L'essor des 35 hectares et plus

Répartition des surfaces en vignes entre 2000 et 2010, par tranche de surface



Source : Agreste Aquitaine - Recensements agricoles 2000 et 2010
Champ : Surfaces certifiées et en conversion

La spécialisation se renforce

Des exploitations de plus en plus grandes, de plus en plus en forme sociétaire recourant massivement au salariat extérieur, ce mouvement découle surtout d'une spécialisation accrue. En Aquitaine, en bio comme en conventionnel, la surface viticole représente les neuf dixièmes de la surface agricole détenue par les viticulteurs, contre moins de la moitié ailleurs.

Autre marqueur important pour mesurer le phénomène : la part des exploitations dont le potentiel de production excède les 100 000 euros. Ces grandes exploitations, 60% de l'effectif, dégagent à elles seules 87% de la valeur de la production de la filière.

Les « viticulteurs bio aquitains » sont des viticulteurs « bio »

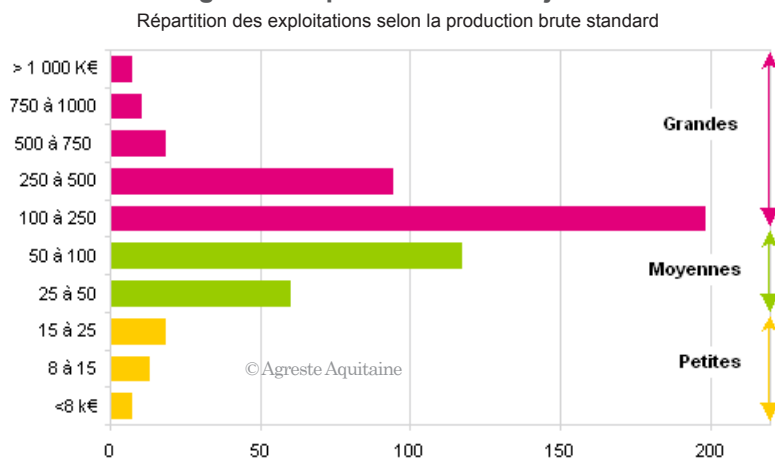
Aquitains, ils le sont ces viticulteurs mais pas seulement. S'ils partagent nombre de points communs avec leurs homologues conventionnels, les viticulteurs « bio » se distinguent de ces derniers.

Plus jeunes

La viticulture « bio » attire. Et ce, particulièrement chez les jeunes générations. Quatre années séparent l'âge moyen d'un bio de celui d'un conventionnel.

Chez les « bio », plus d'un sur deux n'a pas 50 ans, et rares sont ceux qui ont dépassé la soixantaine. Les autres exploitants sont en moyenne plus âgés avec un poids significatif des agriculteurs de plus de 60 ans (28%).

Les grandes exploitations sont majoritaires



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010
 Champ : Exploitations certifiées et en conversion

Le bio nécessite plus de main-d'œuvre

Certaines pratiques culturales étant proscrites selon les cahiers des charges, certaines opérations en viticulture biologique s'effectuent de façon manuelle.

Ainsi, le nombre d'UTA, c'est à dire la quantité de travail nécessaire en équivalents temps plein annuels, pour 100 hectares, s'établit à 28 UTA chez les viticulteurs « bio » contre 21 pour les exploitations viticoles conventionnelles, soit un tiers de plus.

Toutefois, une partie de ce surcoût tient également à la configuration de la filière orientée vers le chai particulier. Comparé aux seuls vinificateurs en chais particuliers et conventionnels, le différentiel s'établit à un quart.

Un penchant pour la bouteille

Les viticulteurs aquitains privilégient la bouteille au vrac ; les producteurs de vin bio également. Chez ces derniers, sur un total de 275 000 hectolitres commercialisés en 2010, elle représente plus des deux tiers des ventes (70%) contre la moitié chez les autres.

Les individuels « bio » commercialisent la moitié de leur production sous forme de vrac. La majeure partie de cette commercialisation se fait vers le négoce. Les formes sociétaires favorisent en revanche la bouteille (80%) et les circuits courts, bénéficiant une fois sur trois d'une structure de commercialisation distincte, permettant de prospecter des marchés.

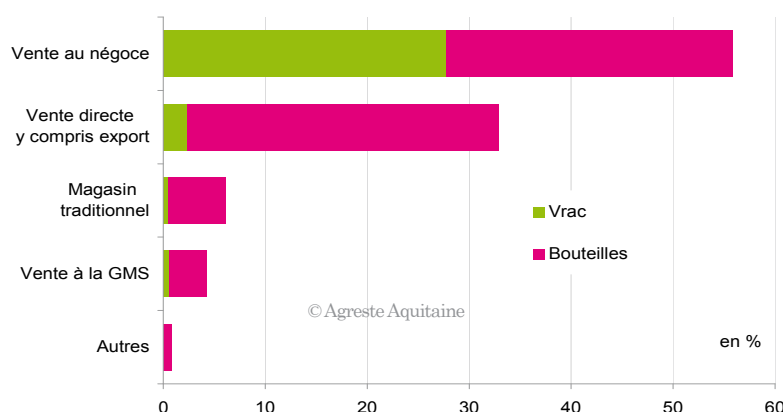
Ces résultats d'ensemble sont à replacer dans le contexte de l'enquête.

D'une part, ils concernent l'ensemble de la filière : certifiée ou en conversion, ce qui peut introduire un biais pour les viticulteurs actuellement en conversion au regard de leur « ancien » mode de commercialisation.

D'autre part, certains producteurs « certifiés » peuvent vendre une partie de leur production sans faire mention du caractère biologique de leur production. Cette solution permet d'assurer une partie de la trésorerie nécessaire à l'exploitation, mais également de ne pas saturer la demande intérieure en vin « bio » par une offre pléthorique qui n'aurait comme résultante qu'un effondrement des cours.

La bouteille domine

Modes et circuits de commercialisation



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010
 Champ : Exploitations certifiées et en conversion

Les « éventuels » viticulteurs « bio » de demain

Parmi les 8 000 viticulteurs aquitains en mode conventionnel interrogés en 2010, 620 envisageaient de commencer une conversion dans les cinq ans à venir. Ils valorisaient au moment du recensement près de 11 000 hectares de vignes. Géographiquement, que ce soit au niveau des exploitations ou du foncier viticole, 90% sont localisés en Gironde.

Des petites exploitations individuelles

250 chefs à la tête d'exploitations individuelles pensent opérer une conversion d'ici cinq ans. La plupart dirigent une exploitation viticole de taille moyenne, moins de neuf hectares. Seul un quart d'entre eux exploite des surfaces viticoles plus conséquentes, supérieures à 20 hectares. Ce qui explique que les deux tiers de ces exploitations ne dépassent pas les 100 000 euros de valeur de production.

Compte tenu de la taille des exploitations, ils emploient peu. Le salariat extérieur pèse pour moins du cinquième de la main-d'œuvre totale.

Plus d'un sur deux a moins de 50 ans. Et parmi les aînés, un tiers connaît déjà son futur successeur.

Pour l'immense majorité (95%), ce sont des vinificateurs en chais particuliers. La vente directe est peu présente, moins de 16% des volumes commercialisés en 2010. Vrac et négoce sont les modes de commercialisation les plus fréquemment rencontrés.

De grandes exploitations sous forme sociétaire

A l'opposé, les 370 chefs d'exploitations sous forme sociétaire disposent d'un potentiel de production conséquent. Avec 24 hectares en moyenne (contre 16 hectares chez les formes sociétales actuellement certifiées ou

en conversion), les exploitations sont de grande taille, un tiers dépasse les 50 hectares de vigne. Dans l'ensemble, les trois quarts des exploitations dégagent une valeur de production supérieure à 100 000 euros.

Le salariat extérieur est omniprésent. Il contribue pour les trois quarts à la main-d'œuvre totale. Le recours aux entreprises de travaux extérieurs est présent dans deux unités sur trois.

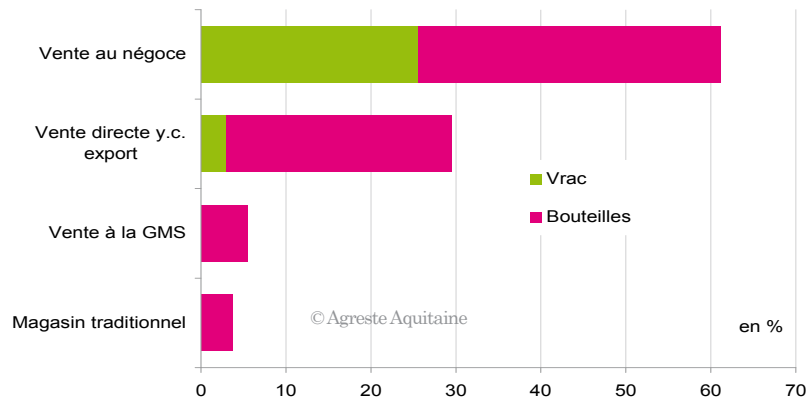
Les dirigeants sont jeunes, en moyenne 47 ans. Quant aux aînés, ils croient plus en l'avenir, près de la moitié connaît son futur successeur. Aucun ne pense que l'exploitation va disparaître.

Exclusivement vinificateurs en chai particulier, ils s'orientent vers la bouteille : les trois quarts des volumes commercialisés. La vente directe est développée, elle dépasse déjà le tiers de la commercialisation. D'autant que pour un sur trois, ces viticulteurs disposent déjà d'une entité juridique distincte pour la vente.

De la coupe aux lèvres...

Ainsi, au total et toute chose égale par ailleurs, ce sont 350 000 hectolitres de vin d'Aquitaine qui pourraient, dans les années à venir, abonder l'offre actuelle en « bio », soit plus qu'un doublement.

350 000 hectolitres de plus
Mode et circuits de commercialisation



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

Certes, ne s'agit-il là que de déclarations d'intention ! Il y a peut être loin de la coupe aux lèvres. Mais, ces premiers résultats montrent le changement de mentalités qui s'opère actuellement dans le vignoble aquitain. Par choix, contraintes ou opportunités, nombre de viticulteurs explorent de nouveaux créneaux. Le maître mot : la diversification de l'offre.

Pour certains, ils s'orientent vers une production de Vins Sans Indication Géographique. Rappelons qu'en 2010 et en Gironde, longtemps toute AOC, 400 000 hectolitres de VSIG ont été produits. D'autres se disent tentés par le « bio ».

Une chose est sûre. Sans angélisme et sans vouloir ternir cet engouement, aujourd'hui, une double question se pose. Demain, la demande sera-t-elle en capacité d'absorber cette future offre, et surtout à quel prix ? La réponse à cette question sera sans nul doute déterminante pour confirmer ou infléchir la tendance.

■ Méthodologie et concepts

Agreste Aquitaine RA 2010 - Analyses et Résultats - n°14 - mars 2102 - Les exploitations en agriculture biologique

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

© AGRESTE 2012

Prix : 2,50 €

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412